



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2010-2011

TO/PR

Commission de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Economie solidaire

Procès-verbal de la réunion du 28 avril 2011

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des projets de procès-verbaux des réunions des 24 et 31 mars 2011
2. 6022 Projet de loi relative aux services dans le marché intérieur
- Rapporteur : Monsieur Alex Bodry

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers (PNR 2020 / tarif de rachat du biogaz / Visite d'une délégation parlementaire lituanienne / organisation des travaux)

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. André Bauler, M. Alex Bodry, M. Félix Eischen, M. Claude Haagen, M. Jacques-Yves Henckes, Mme Lydia Mutsch, M. Marcel Oberweis remplaçant M. Marc Lies, M. Marc Spautz, M. Robert Weber

M. Pierre Rauchs, du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Henri Kox, M. Claude Meisch

*

Présidence : M. Alex Bodry, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbaux des réunions des 24 et 31 mars 2011**

Les projets de procès-verbaux sous objet sont approuvés.

2. 6022 Projet de loi relative aux services dans le marché intérieur

M. le Président-Rapporteur présente son projet de rapport, transmis au préalable aux membres de la commission.

L'orateur retrace plus particulièrement le déroulement des travaux parlementaires suite au dépôt du projet de loi relative aux services dans le marché intérieur, le 30 mars 2009, et la publication de l'avis du Conseil d'Etat, le 23 mars 2010, en commentant les principaux amendements apportés au texte gouvernemental.

Il est précisé que le membre du groupe parlementaire *déi gréng*, en priant d'excuser son absence, a signalé vouloir s'abstenir lors du vote.

Plus aucune question ne semblant s'imposer, la commission procède au vote. Le projet de rapport présenté est adopté à l'**unanimité** des membres présents ou représentés.

L'assistance discute ensuite sur le temps de parole à accorder en séance publique au projet de loi 6022. Il est constaté, qu'aux fins de la présentation du projet de loi le modèle 1 s'impose, même si, suivant ce modèle, le temps à disposition des groupes parlementaires serait disproportionné. Ce temps de parole saurait donc utilement être adapté.

3. Divers (PNR 2020 / tarif de rachat du biogaz / Visite d'une délégation parlementaire lituanienne / organisation des travaux)

M. le Président explique les raisons l'ayant amené à organiser une réunion jointe avec les commissions des Finances et du Budget ainsi que du Contrôle de l'exécution budgétaire l'après-midi du vendredi 29 avril 2011 pour la présentation de la version finale du Programme national de réforme 2020. Ces raisons ont trait à la disponibilité de M. le Ministre et au fait que le **PNR 2020** ne sera adopté que le matin du 29 avril 2011 par le Conseil de gouvernement. La version finalement retenue ne saurait donc être présentée avant cette date. L'agenda de M. le Ministre a, par ailleurs, exigé d'avancer cette réunion à 14 heures.

Suite à une intervention concernant le tarif de rachat du **biogaz**, M. le Président renvoie à la réunion jointe de la présente commission avec les commissions de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ainsi que du Développement durable qui aura lieu le mercredi 4 mai 2011 au sujet des agrocarburants. Lors de cette réunion, ladite question de réglementation pourrait utilement être discutée.

L'assistance est informée du souhait d'une **délégation parlementaire lituanienne**, en visite officielle les 4 et 5 mai 2011, d'avoir un échange de vues aux sujets de la procédure statistique de transferts entre Etat membres d'une surproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et des certificats de gaz à effet de serre. La commission note qu'il s'agit de matières de la compétence de la Commission du Développement durable, voire du Gouvernement. L'assistance est informée que ladite commission ne s'est pas non plus considérée compétente concernant ces sujets précis, de sorte que la délégation sera probablement reçue par le Ministre compétent.

Aucun avis du Conseil d'Etat n'étant disponible, la **prochaine réunion** « non-jointe » est provisoirement fixée au jeudi 12 mai 2011, à 9 heures.

Luxembourg, le 29 avril 2011

Le Secrétaire,
Timon Oesch

Le Président,
Alex Bodry